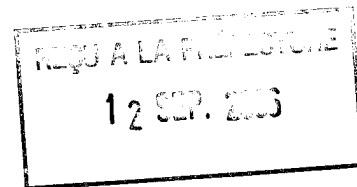


Service instructeur

TRANSPORTS SCOLAIRES

Service consulté
DCP

N° 8^e/70-06



**CREATION DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
ROMBACH-LE-FRANC - LIEPVRE**

Résumé : Les communes de Rombach-le-Franc et Lièpvre sollicitent un transport scolaire pour le mise en œuvre de leur regroupement pédagogique.

Les communes de Rombach-le-Franc et Lièpvre souhaitent constituer un regroupement pédagogique à vocation bilingue. Les effectifs prévisionnels sont de 85 élèves.

A cette fin, les deux communes sollicitent la création d'un circuit de transport scolaire reliant les deux écoles.

La solution la plus économique, étudiée en concertation avec la Communauté de Communes du Val d'Argent, est la réutilisation des véhicules qui assurent la desserte du collège et du lycée de Sainte Marie-aux-Mines.

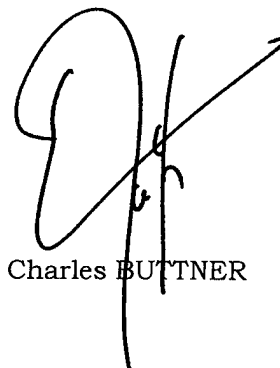
Les horaires du regroupement ont été prévus en conséquence.

La société Kunegel (Strasbourg) a présenté à cette fin, un devis de 75,00 € H.T. par jour, soit une dépense annuelle estimée à 11 080,00 € T.TC.

La mise en œuvre de ce nouveau service est envisagée dans le cadre d'un avenant au marché de la société Kunegel. La Commission d'Appel d'Offres a été saisie à cette fin.

Il nous est demandé d'approuver la création de ce circuit scolaire Rombach-le-Franc - Lièpvre et son financement selon les critères de subvention en usage pour les transports scolaires du Haut-Rhin.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER